

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DES EMBALLAGES ET MATÉRIAUX

### Savoir la compléter, l'interpréter et l'analyser

2 demi-journées (7h - en distanciel)

- **le mardi 27 mai matin**
- **le mardi 3 juin matin**

Un lien vous sera envoyé pour vous connecter à distance

Service Qualité, Achats, R&D, Production, ...

## LA MÉTHODE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Présentation**
- **De nombreux exemples et sessions questions/réponses**
- **Support de formation remis aux participants, exercices et solutions**

Moyens pour suivre l'exécution de la formation : *feuille d'émargement, certificat de réalisation.*

Moyens d'évaluation des connaissances : *recueil des besoins, exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation.*

Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme.

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation.

**Contact** : [c.jeannic@crittiaa.com](mailto:c.jeannic@crittiaa.com) | 05 46 44 84 75.

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les **exigences réglementaires françaises et européennes**
- **Comprendre la structuration** de la déclaration de conformité et **identifier les points de vigilance**
- **Savoir quoi exiger de ses fournisseurs** pour répondre aux exigences clients

## INTERVENANT



Alain BOBE  
Expert alimentarité des matériaux

**PURE**   
Laboratoire

# LE PROGRAMME DE LA FORMATION

**Accueil des participants** : présentation du formateur et des participants

**Décryptage des réglementations cadres applicables aux différents matériaux**

- Le règlement 1935/2004 et ses évolutions à date (Europe et France)
- Le règlement 2023/2006 (BPF)

27/05

9H00  
12H30

**La structuration de la déclaration de conformité**

- Les exigences clés à observer et leur vérification

**Les rôles, responsabilités et obligations des fournisseurs d'emballages et des IAA :**



- Comment interagir avec les fournisseurs ?
- Quelle méthodologie pour valider son dossier technique MCDA ?

**Décryptage des réglementations spécifiques (plastiques, papiers, cartons, encres, colle...)**

- Les difficultés rencontrées par les IAA
- Les informations pertinentes à compiler sur l'emballage (plastique dont biosourcés, carton, métaux, multicouches)

03/06

9H00  
12H30

Etudes de cas de déclarations de conformité transmises par les participants

**Synthèse et questions/réponses**



## LES PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Bonne connexion internet et espace au calme

**Inscription  
en ligne**



### Conditions d'annulation :

Pour toute inscription annulée après le 16/05/2025, la totalité des frais sera due au CRITT Agro-Alimentaire.

Le CRITT se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si l'effectif n'est pas suffisant, au plus tard une semaine avant le début de la formation

L'inscription à la formation sera définitive après signature de la convention de formation personnalisée et réception du paiement.

## LES TARIFS

### ADHÉRENT CRITT :

600 € HT / participant (720 € TTC, TVA 20%)

Règlement par virement :

RIB : 30047 14132 00022508201 79 | IBAN : FR7630047141320002250820179 | BIC : CMCIFRPP CIC Charente-Maritime Entreprises

Cette action est susceptible d'être prise en charge dans le cadre de vos fonds de formation.

Contactez directement votre OPCO.

### NON ADHÉRENT CRITT :

800 € HT / participant (960 € TTC, TVA 20%)

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

### Contact pédagogique

Karine LEFORT  
k.lefort@crittiaa.com  
06 73 27 11 89

### Contact administratif

Cindy TALONNEAU  
c.talonneau@crittiaa.com  
05 46 44 84 75



**Critt** Agro-Alimentaire

N° organisme de formation : 75 1702 534 17  
**N° Qualiopi : 2101324.1**  
1 rue Marie-Aline DUSSEAU  
ZA Technocéan - Chef de Baie  
17 000 LA ROCHELLE  
05 46 44 84 75  
www.crittiaa.com

Mise à jour le 127/02/2025